





LE MONDE ILLUSTRÉ

JOURNAL HEBDOMADAIRE

ABONNEMENT POUR PARIS ET LES DÉPARTEMENTS

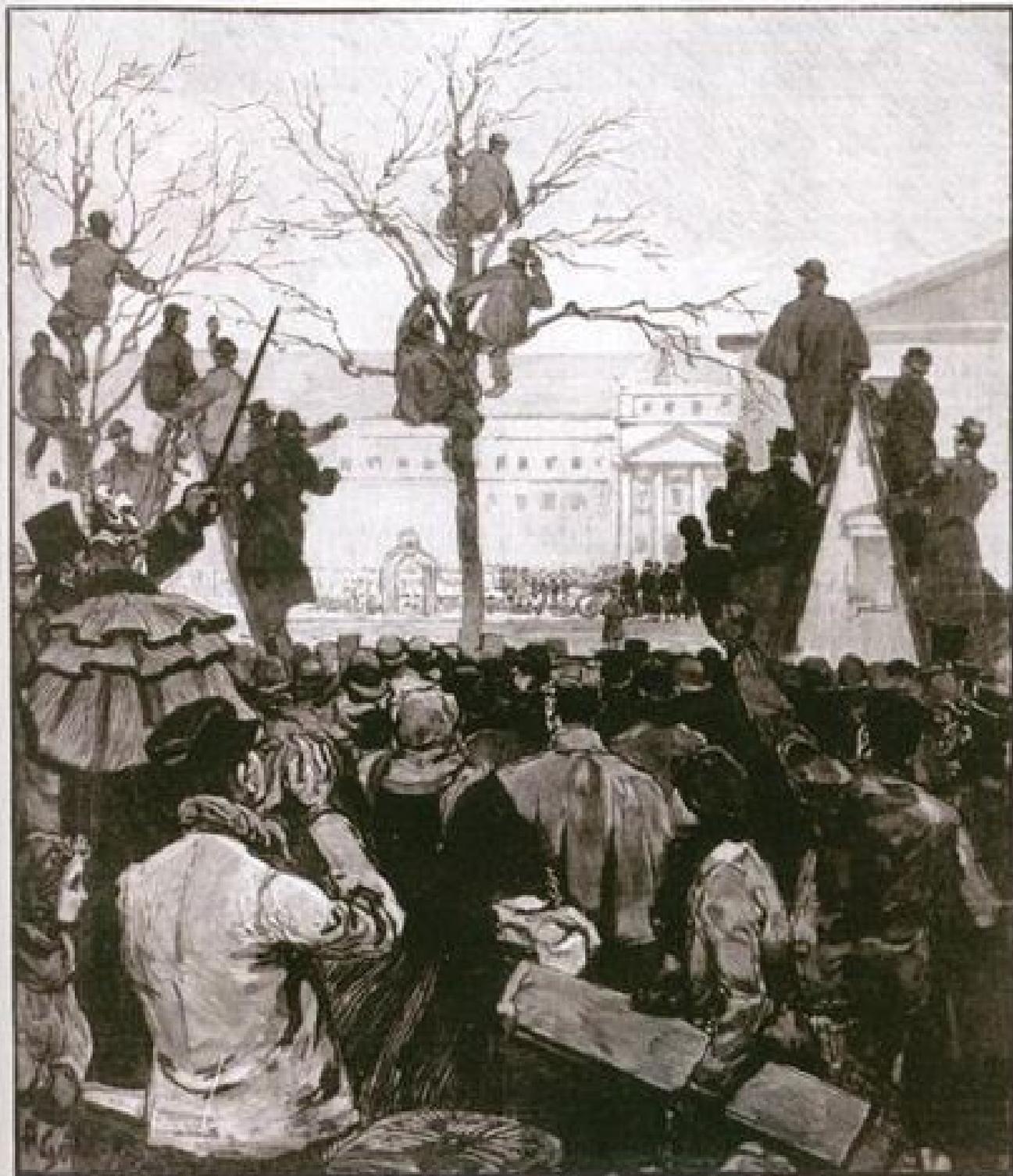
FRANC 100 ANS — 100 ANS — 100 ANS

39^e Année — N° 1972 — 15 Janvier 1945

DIRECTION ET ADMINISTRATION, 13, QUAI VOLTAIRE

Tous droits réservés. Toute réimpression ou reproduction sans autorisation de la Direction est formellement interdite. Toute réimpression ou reproduction sans autorisation de la Direction est formellement interdite.

Directeur: M. EDOUARD DERFORNÉ

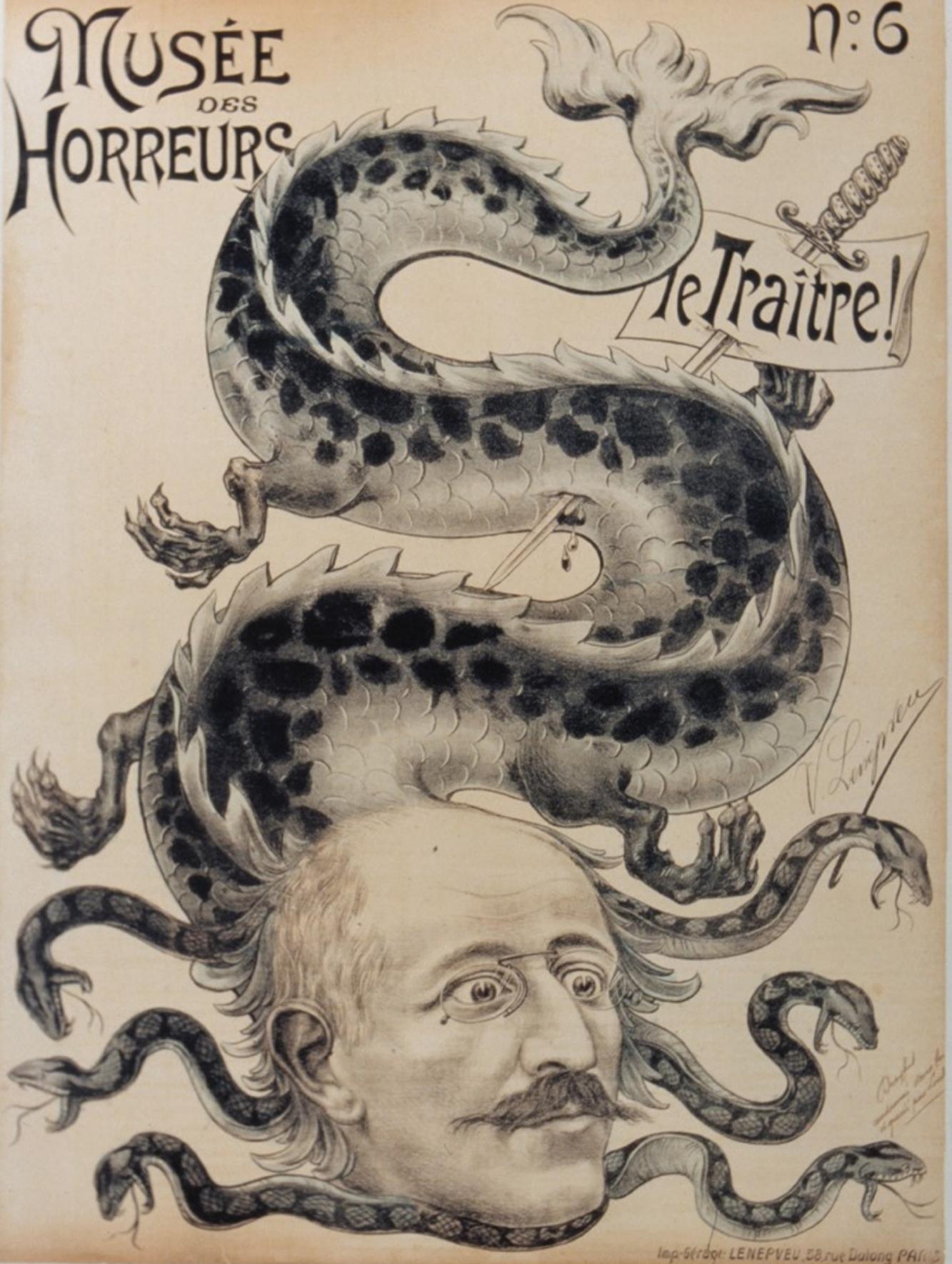


PARIS. — La manifestation d'Émile BOLLAS. — La foule sur la Place Fontaine.



MUSÉE DES HORREURS

n° 6



R. 318
1896

9

2

143
84

Mon cher ami



J'ai lu que un Député va
interpeller sur Dreyfus. Si
on me demande à Rome
nouvelles explications je
dirai que j'en ai j'aurais
ses relations avec le juif
C'est entendu! Si on vous
demande dites comme ça
car il faut pas que on
sache j'en ai pas
ce qui est au ivé avec
lui

Alexandre



LA VÉRITÉ



Finira-t-on par la faire sortir?...

Directeur
ERNEST VAUGHAN
BONNEMENTS
Paris 20 10 5
Départements et Colonies 24 12 6
Etrangers (Union Postale) 30 15 7
POUR LA RÉDACTION
S'adresser à M. A. BERTHIER
Secrétaire de la Rédaction
ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE : AURORE-PARIS

Directeur
ERNEST VAUGHAN
LES ANNONCES SONT REÇUES :
125 Rue Montmartre — 149
— À LA SUITE DE CHAQUE JOURNAL —
Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus
ADRESSES LITTÉRAIRES ET SAUVAGES :
A. M. A. BOUIT, Administrateur
Téléphone : 102-85

Littéraire, Artistique, Sociale

'Aurore'

LETTRE AU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Par ÉMILE ZOLA

LETTRE

A M. FÉLIX FAURE

Président de la République

Monsieur le Président,

Me permettez-vous, dans ma gratitude pour le héraut qui a écrit que vous n'avez fait un jour, d'avoir le souci de votre juste gloire et de vous dire que votre étoile, si heureuse jusqu'ici, est menacée de la plus honteuse, de la plus infamante des taches ? Vous êtes sorti sain et sauf des basses colonnies, vous avez conquis les cœurs. Vous apparaissez rayonnant dans l'hypothèse de cette fête patriotique que l'alliance russe a été pour la France, et vous vous préparez à présider un solennel triomphe de notre Exposition universelle, qui couronnera notre grand siècle de travail, de vérité et de liberté. Mais quelle tache de vous sur votre nom — j'allais dire sur votre règne — que cette abominable affaire Dreyfus ! Un conseil de guerre vient, par ordre, d'oser acquiescer à l'Estherazy, soufflet suprême à toute vertu, à toute justice. Et c'est lui, la France à sa juste et sainte colère, l'histoire écrite que c'est sous votre présidence qu'un tel crime social a pu être commis.

Prisqu'ils ont osé, j'oserai aussi, moi. La vérité, je la dirai, car j'ai promis de la dire, si la justice, régulièrement saisie, ne la faisait pas, pleine et entière. Non devoir est de parler, je ne veux pas être complice. Mes nuits seraient hantées par le spectre de l'innocent qui expie là-bas, dans la plus affreuse des tortures, un crime qu'il n'a pas commis.

Et c'est à vous, monsieur le Président, que je la crierai, cette vérité, de toute la force de ma révolte d'honnête homme. Pour votre honneur, je suis convaincu que vous l'ignorez. Et à qui donc dénoncerai-je la tourbe anonyme de ces vrais coupables, si ce n'est à vous, le premier magistrat du pays ?

La vérité d'abord sur le procès et sur la condamnation de Dreyfus. Un homme infamé a été nommé, à tout fait, c'est le colonel du Paty de Clam, alors simple commandant. Il est l'affaire Dreyfus tout entière, vous le savez, car lorsque l'enquête loyale aura établi nettement ses actes et ses responsabilités. Il apparaît comme l'esprit le plus fumeux, le plus compliqué, hanlé d'intrigues romanesques, se complaisant aux moyens des romans-feuilletons, les papiers volés, les lettres anonymes, les rendez-vous dans les endroits déserts, les femmes mystérieuses qui colportent, de nuit, des preuves accablantes. C'est lui qui imagina de dicter le bordereau à Dreyfus ; c'est lui qui rêva de l'étudier dans une pièce entièrement revêtue de glace ; c'est lui que le commandant Fozzini nous représente armé d'une lanterne sourde, voulant se faire entendre par l'accusé endormi, pour projeter sur son visage un brusque flot de lumière et surprendre ainsi son crime, dans l'émou du réveil. Et je n'ai pas à tout dire, qu'on cherche, on trouvera. Je déclare simplement que le commandant du Paty de Clam, chargé d'instruire l'affaire Dreyfus, comme officier judiciaire, est, dans l'ordre des dates et des responsabilités, le premier coupable de l'effroyable erreur judiciaire qui a été commise.

Le bordereau était depuis quelque temps déjà entre les mains du colonel Sandherr, directeur du bureau des renseignements, mort depuis de paralyse générale. Des « folles » avaient

Heu, des papiers disparaissaient, comme il en disparaît aujourd'hui encore ; et l'auteur du bordereau était recherché, laissant à *a priori* se fit peu à peu que cet auteur ne pouvait être qu'un officier de l'état-major, et un officier d'artillerie : double erreur manifeste, qui montre avec quel esprit superficiel on avait étudié ce bordereau. Il y avait un examen raisonné démontrant qu'il ne pouvait s'agir que d'un officier de troupe. On cherchait donc dans la maison, on examinait les écritures, c'était comme une affaire de famille et un autre à surveiller dans les bureaux mêmes, pour l'en expulser. Et si, comme je le veux retenir, elle a une histoire connue en partie, le commandant du Paty de Clam entre en scène, dès qu'un premier soupçon tombe sur Dreyfus. A partir de ce moment, c'est lui qui a inventé Dreyfus, l'affaire devient son affaire, il se fait fort de confondre le traître, le général Mercier, dont l'intelligence semble médiocre ; il y a bien le chef de l'état-major, le général de Boisdeffre, qui avait avoué dès à sa passion délicate, que le sous-chef de l'état-major, le général Gouze, dont la conscience a pu s'accommoder de beaucoup de choses. Mais au fond, il n'y a d'abord que le commandant du Paty de Clam, qui lui-même tous, qui les hypnotise, car il s'occupe aussi de spiritisme, d'occultisme, il converse avec les esprits. On ne croit jamais les expériences auxquelles il a soumis le malheureux Dreyfus, les piéges dans lesquels il a voulu le faire tomber, les enquêtes folles, les imaginations monstrueuses, tout cela démontre tout d'abord que.

Ah ! cette première affaire, elle est un cauchemar, pour qui la connaît dans ses détails vifs ! Le commandant du Paty de Clam arrête Dreyfus, le met au secret, l'interdit, le fait passer par la terreur, lui dit que, si elle parle, son mari est perdu. Pendant ce temps, le malheureux s'arrachait la chair, hurlait son innocence. Et l'instruction défilait, comme dans une chronique du quinzième siècle, au milieu du mystère, avec une complication d'expédients farouches, tout cela basé sur une seule charge enfantine, accablant la pièce qu'on ne peut mettre, qui légitime tout, devant le monde nous devons nous incliner, le bon dieu invisible et inconnissable.

La vie, cette pièce, je la mets de toute ma puissance ! Une pièce ridicule, oui, peut-être la pièce où il est question de petites femmes, et où il est parlé d'un certain D... qui devient trop exigeant, quoique nous nous doutions que c'était un homme qui payait pas femme assez cher. Mais une pièce intéressante la défense nationale, qu'on ne saurait produire sans que la guerre fut déclarée demain, non ! C'est un mensonge ; et cela est d'autant plus odieux et cynique qu'il ment impunément sans qu'on puisse les en convaincre. Ils amènent la France, ils se cachent derrière sa légitime émotion, ils ferment les boîtes en troublant les cours, en parvenant les esprits. Je ne connais pas de plus grand crime civique.

Voilà donc, monsieur le Président, les faits qui expliquent comment une erreur judiciaire a pu être commise ; et les preuves morales, la situation de fortune de Dreyfus, l'absence de motifs, son confinement en prison, l'achèvement de la montre comme une victime des extraordinaires imaginations du commandant du Paty de Clam, du milieu clérical où il se trouvait, de la chasse aux « sales juifs », qui débitorient notre époque.

Est-ce donc vrai, les choses indicibles, les choses dangereuses, capables de mettre l'Europe en flammes, qu'on a dû enterrer soigneusement derrière ces huis clos ? Non ! Il n'y a eu, derrière, que des imaginations romanesques et démenties du commandant du Paty de Clam. Tout cela n'a été fait que pour cacher le plus sangre des romans-feuilletons. Et il suffit, pour s'en assurer, d'étudier attentivement l'acte d'accusation lu devant le conseil de guerre.

Ah ! le néant de cet acte d'accusation ! Qu'un homme ait pu être condamné sur cet acte, c'est un prodige d'iniquité. Je défie les honnêtes gens de le lire, sans que leur cœur bondisse d'indignation et crie leur révolte, en pensant à l'expédition derrière, là-bas, à l'île du Diable. Dreyfus sait plusieurs langues, crime ; on n'a trouvé chez lui aucun papier compromettant, crime ; il y a parfois dans son pays d'origine, crime. Il est laborieux, il a le souci de tout savoir, crime ; il ne se trouble pas, crime ; il se trouble crime. Et les naïvetés de rédaction, les formelles assertions dans le vide ! On nous avait parlé de quatorze chefs d'accusation ; nous n'en trouvons qu'une seule en fin de compte, celle du bordereau ; et nous apprenons même que les experts n'étaient pas d'accord, qu'un d'eux, M. Gobert, a été honteusement militairement, parce qu'il se permettait de ne pas conclure dans le sens désiré. On parlait aussi de vingt-trois officiers qui étaient venus acabler Dreyfus de leurs témoignages. Nous ignorons encore leurs interrogatoires, mais il est certain que tous ne l'avaient pas chargé ; et il est à remarquer, en outre, que tous appartenaient aux bureaux de la guerre. C'est un procès de famille, on est là entre soi, et il faut s'en souvenir : l'état-major a voulu le procès, l'a jugé, et il vient de le juger une fois.

Donc, il ne restait que le bordereau, sur lequel les experts ne s'étaient pas entendus. On raconte que, dans la chambre du conseil, les juges allaient naturellement acquiescer. Et des lors, comme l'on comprend l'obstination désespérée avec laquelle, pour justifier la condamnation, on affirme aujourd'hui l'existence d'une pièce secrète, sachant la pièce qu'on ne peut mettre, qui légitime tout, devant le monde nous devons nous incliner, le bon dieu invisible et inconnissable. Je la mets de toute ma puissance ! Une pièce ridicule, oui, peut-être la pièce où il est question de petites femmes, et où il est parlé d'un certain D... qui devient trop exigeant, quoique nous nous doutions que c'était un homme qui payait pas femme assez cher. Mais une pièce intéressante la défense nationale, qu'on ne saurait produire sans que la guerre fut déclarée demain, non ! C'est un mensonge ; et cela est d'autant plus odieux et cynique qu'il ment impunément sans qu'on puisse les en convaincre. Ils amènent la France, ils se cachent derrière sa légitime émotion, ils ferment les boîtes en troublant les cours, en parvenant les esprits. Je ne connais pas de plus grand crime civique.

Et nous arrivons à l'affaire Estherazy. Trois ans se sont passés, beaucoup de consciences restent troubles

profondément, s'inquiètent, cherchent, finissent par se convaincre de l'innocence de Dreyfus.

Je ne ferai pas l'historique des données, puis de la conviction de M. Schœrrer-Kestner. Mais, pendant qu'il fouillait de son côté, il se passait des faits graves à l'état-major même. Le colonel Sandherr était mort, et le lieutenant-colonel Picquart, qui avait succédé comme chef du bureau des renseignements. C'est à ce titre, dans l'exercice de ses fonctions, que ce dernier est allé un jour entre les mains d'une lettre-télégramme, adressée au commandant Estherazy, par un agent d'une puissance étrangère. Son devoir strict était d'en ouvrir une enquête. La certitude est qu'il n'a jamais été en dehors de la volonté de ses supérieurs. Il soumit donc ses soupçons à ses supérieurs hiérarchiques, le général Gouze, puis le général de Boisdeffre, puis le général Billot, qui avait succédé au général Mercier comme ministre de la guerre. Le fameux dossier Picquart, dont il a été tant parlé, n'a jamais été que le dossier Billot, j'en mets le dossier fait par un subordonné pour son ministre, le dossier qui doit exister encore au ministère de la guerre. Les recherches durèrent jusqu'à septembre 1896, et ce qu'il faut affirmer bien haut, c'est que le général Gouze était convaincu de la culpabilité d'Estherazy, c'est que le général de Boisdeffre et le général Billot ne mettaient pas en doute que le fameux dossier fut de l'écriture d'Estherazy. L'enquête du lieutenant-colonel Picquart avait abouti à cette constatation certaine. Mais l'émoi était grand, car la condamnation d'Estherazy entraînait inévitablement la révision du procès Dreyfus ; et c'était ce que l'état-major ne voulait à aucun prix.

Il dut y avoir là une minute psychologique pleine d'angoisse. Remarquons que le général Billot était compromis dans rien, il arrivait tout frais, il pouvait faire la vérité. Il n'osa pas, dans la terreur sans doute de l'opinion publique, certainement aussi dans la peur de livrer à l'état-major, le général de Boisdeffre, le général Gouze, sans compter les sous-ordres. Puis, ce ne fut là qu'une minute de combat entre la conscience et ce qu'il croyait devoir livrer à l'état-major. Quand cette minute fut passée, il était déjà trop tard. Il s'était engagé, il était compromis. Et depuis lors, sa responsabilité a fait que grandir, il a pris à sa charge le crime des autres, il est ainsi coupable que les autres, il est plus coupable qu'eux, car il a été le maître de faire justice, et il n'a rien fait. Compromis-vous cela voyez un an que le général Billot, que les généraux de Boisdeffre et Gouze savent que Dreyfus est innocent, et ils ont gardé pour eux cette effroyable chose. Et ces gens-là dorment, et ils ont des femmes et des enfants qu'ils aiment.

Le colonel Picquart avait rempli son devoir d'honnête homme. Il insista d'abord sur les supérieurs, au nom de la justice. Il les supplia même, il leur disait combien leurs décrets étaient impolitiques devant le terrible orage qui s'annonçait, qui devait éclater, lorsque la vérité serait connue. Ce fut, par là, le langage que M. Schœrrer-Kestner a dit, expliquant comment une erreur judiciaire a pu être commise ; et les preuves morales, la situation de fortune de Dreyfus, l'absence de motifs, son confinement en prison, l'achèvement de la montre comme une victime des extraordinaires imaginations du commandant du Paty de Clam, du milieu clérical où il se trouvait, de la chasse aux « sales juifs », qui débitorient notre époque.

avec lui une correspondance amicale. Seulement, il est des secrets qu'il ne fait pas bon d'avoir surpris.

Paris, la vérité marchait, irrésistible, et l'on sait de quelle façon l'orage attendit éclata. M. Mathieu Dreyfus dénonça le commandant Estherazy comme le véritable auteur du bordereau, au moment où M. Schœrrer-Kestner allait déposer, entre les mains du garde des sceaux, une demande en revision du procès. Et c'est ici que le commandant Estherazy parut. Des témoignages le montrant d'abord affolé, prêt à un suicide ou à la fuite. Puis, tout d'un coup, il paye l'audace, il étoupe Paris par la violence de son attitude. C'est que du secours lui était venu, il avait reçu une lettre anonyme l'avertissant des menées de ses ennemis, une dame mystérieuse s'était même dérangée de nuit pour lui remettre une pièce volée à l'état-major, qui devait le sauver. Et je ne puis empêcher de retrouver là le lieutenant-colonel du Paty de Clam, en reconnaissant les expédients de son imagination fertile. Son œuvre, la culpabilité de Dreyfus, était en péril, et il a voulu, sûrement défendue son œuvre. La révision du procès, mais c'était l'éclatement du roman-feuilleton si extravagant, si tragique, dont le dénouement chimérique a lieu à l'île du Diable ! C'est ce qu'il ne pouvait permettre. Dès lors, le duel va avoir lieu entre le lieutenant-colonel Picquart et le lieutenant-colonel du Paty de Clam, l'un le visage découvert, l'autre masqué. On les retrouvera prochainement tous deux devant la justice civile. Au fond, c'est toujours l'état-major qui se défend, qui ne veut pas avouer son crime, dont l'abomination grandit d'heure en heure.

On s'est demandé avec stupeur quels étaient les protecteurs du commandant Estherazy. C'est d'abord, dans l'ombre, le lieutenant-colonel du Paty de Clam qui a tout machiné, qui a tout conduit. Sa main se traît aux moyens sangrants. Puis, c'est le général de Boisdeffre, le général Gouze, c'est le général Billot lui-même, qui sont bien obligés de faire acquiescer le commandant, puisqu'ils ne peuvent laisser reconnaître l'innocence de Dreyfus, sans que les bureaux de la guerre croient sous le mépris public. Et le bon résultat de cette situation religieuse, c'est que l'honnête homme il prodige, le lieutenant-colonel Picquart, qui sent à fait son crime, va être la victime, celui qui souffrira et qu'on punira. O justice, quelle affreuse désespérance serre le cœur ! On va jusqu'à dire que c'est lui le faussaire, qu'il a fabriqué la carte-télégramme pour perdre Estherazy. Mais, grand Dieu ! pourquoi ? dans quel but ? Donnez un motif. Est-ce qu'il s'est fait payé par les juges ? Le fol de l'histoire est qu'il était justement antisémite. Oui ! nous assistons à ce spectacle infâme, des hommes perdus de dettes et de crimes, on proclame l'innocence, tandis qu'on frappe l'honneur même, un homme à la vie sans tâche ! Quand une société en est là, elle tombe en décomposition.

Voilà donc, monsieur le Président, l'affaire Estherazy, un coupable qu'il s'agit d'innocenter. Depuis bientôt deux mois, nous nous avons vu par honneur la belle besogne. Fabriquez ce que vous voulez, que le bréviaire de l'histoire dont les brûlantes pages seront un jour érites tout au long. Et nous avons donc vu le général de Pellieux, puis le commandant Ravary, conclure une enquête satisfaisante sur les copies sortant transférées et les honnêtes gens saisis. Puis, on a convoqué le conseil de guerre.

Comment s'a-t-on pu espérer qu'un

conseil de guerre déferait ce qu'un conseil de guerre avait fait ?

Je ne parle même pas de choix toujours possible des juges. L'idée supérieure de discipliner, qui est dans le sang de ces soldats, ne suffit-elle à infirmer leur pouvoir même d'équité ? Qui dit discipline dit obéissance. Lorsque le ministre de la guerre, le grand chef, a établi publiquement, aux acclamations de la représentation nationale, l'autorité absolue de la chose jugée, vous voulez qu'un conseil de guerre lui donne un formal démenti ? Il n'est approuvé sur leur siège est évidemment. Le général Billot a suggéré les juges par sa déclaration, et ils ont jugé comme ils doivent aller en feu, sans raisonner. L'opinion préconçue qu'ils ont apportée sur leur siège est évidemment celle-ci : « Dreyfus a été condamné pour crime de trahison par un conseil de guerre ; il est donc coupable, et nous, conseil de guerre, nous ne pouvons déclarer innocent ; or nous savons que reconnaître la culpabilité d'Estherazy, ce serait proclamer l'innocence de Dreyfus. » Rien ne pouvait les faire sortir de là.

Et on rend une sentence inique qui à jamais pèsera sur nos consciences de guerre, qui entache désormais de suspicion tous leurs arrêts. Le premier conseil de guerre a pu être injuste, mais le second est forcément criminel. Son excuse, je le répète, est que le chef suprême avait parlé, déclaré la chose jugée inattaquable, sainte et supérieure aux hommes, de sorte que des inférieurs ne pouvaient dire le contraire. On nous parle de l'honneur de l'armée, on veut que nous l'aimions, que nous la respections. Ah ! certes, nous nous inclinons devant le premier menaçant, qui défendrait la terre française, elle est tout le peuple et nous n'avons pour elle que tendresse et respect. Mais il ne s'agit pas d'elle, nous ne voulons justement que l'honneur, dans notre besoin de justice. Il s'agit du sabre, le maître qu'on nous donnera demain peut-être. Et baisser devant la poignée du sabre, le dieu, non !

Je l'ai démontré d'autre part : l'affaire Dreyfus était l'affaire des bureaux de la guerre, un officier de l'état-major, dénoncé par ses camarades de l'état-major, condamné par ses camarades, chefs de l'état-major. Encore une fois, il ne peut revenir innocent, sans que tout l'état-major soit coupable. Aussi les bureaux, par tous les moyens imaginables, par des campagnes de presse, par des communications, par des influences, n'ont-ils converti Estherazy que pour perdre une seconde fois Dreyfus. Ah ! quel coup de loi ! le gouvernement républicain devrait donner dans cette besouille, ainsi que les appelle le général Billot lui-même. Où est-il, le ministre vraiment fort et d'un noble caractère, qui osera tout y refondre et tout y renouveler ? Que de gens je connais qui, devant une guerre possible, tremblent d'angoisse, en sachant dans quelles mains est la défense nationale et quel nid de basses intrigues, de complots et de dilapidations, est devenu cet asile sacré, où se décide le sort de la patrie ! On s'apitroie devant le jour terrible des tant d'êtres souffrants Dreyfus, de ce sacrifice humain d'un malheureux « sale juif » ! Ah ! tout ce qui est agité là de démenche et de sottise, des imaginations folles, des pratiques de basses polices, des mœurs d'inquisition et de tyrannie, le bon plaisir de quelques gâlonnés mettant leurs boîtes sur la nation, lui rentrant dans la gorge son cri de vérité et de justice, sous le prétexte démenti et sacrilège de la raison d'Etat !

Et c'est un crime encore que de s'être appuyé sur la presse immonde, que de s'être laissé défendre par toute la friponnerie de Paris, de sorte que voilà le fripon qui triomphe insolemment,



L'AGITATION ANTISÉMITTE A PARIS

A Montmartre, Mathieu Dreyfus est brûlé en effigie par des jeunes gens.

UN DINER EN FAMILLE

(PARIS, CE 13 FÉVRIER 1898)

PAR CARAN D'ACHE

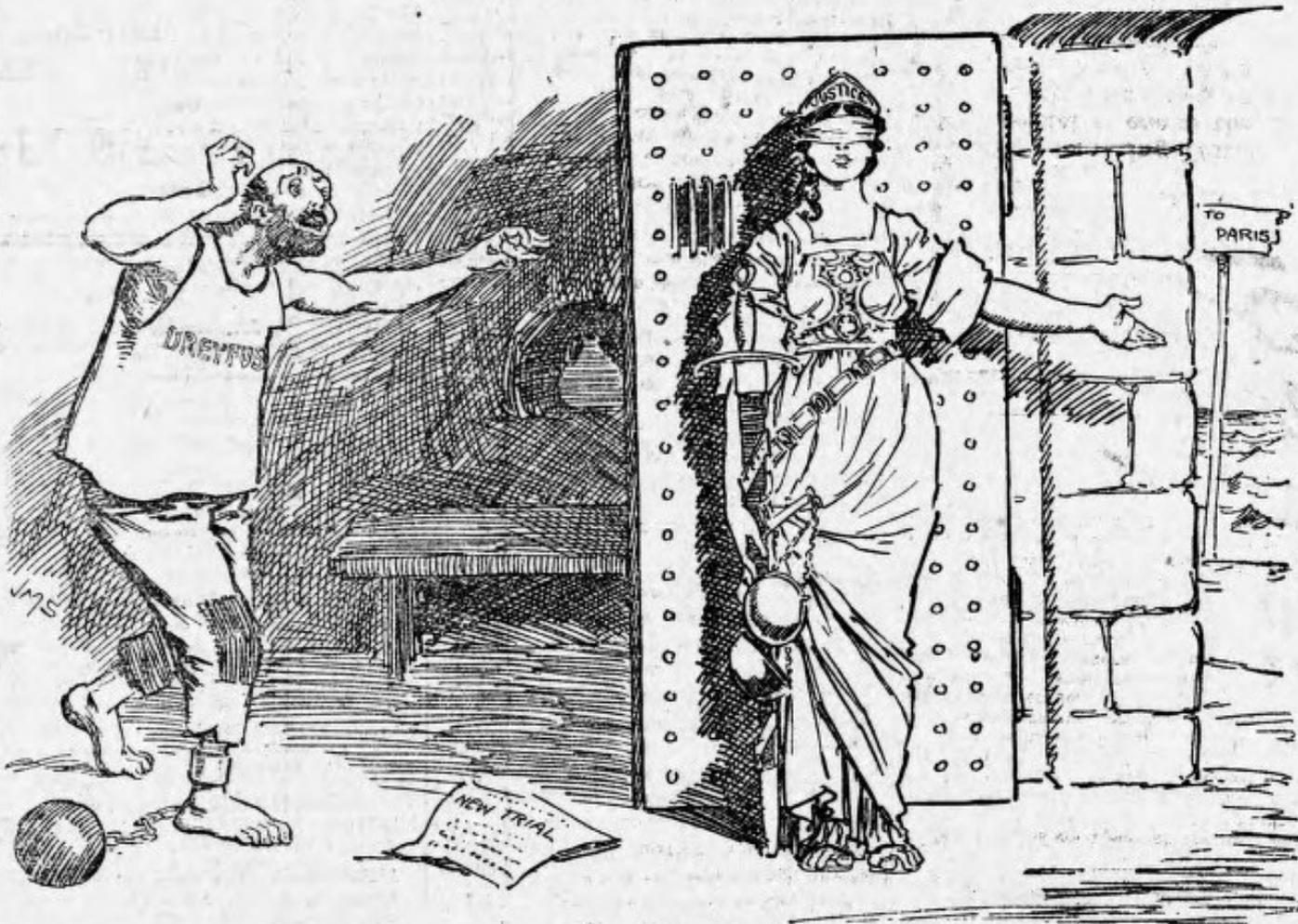


— Surtout ! ne parlons pas de l'affaire Dreyfus !



... Ils en ont parlé...

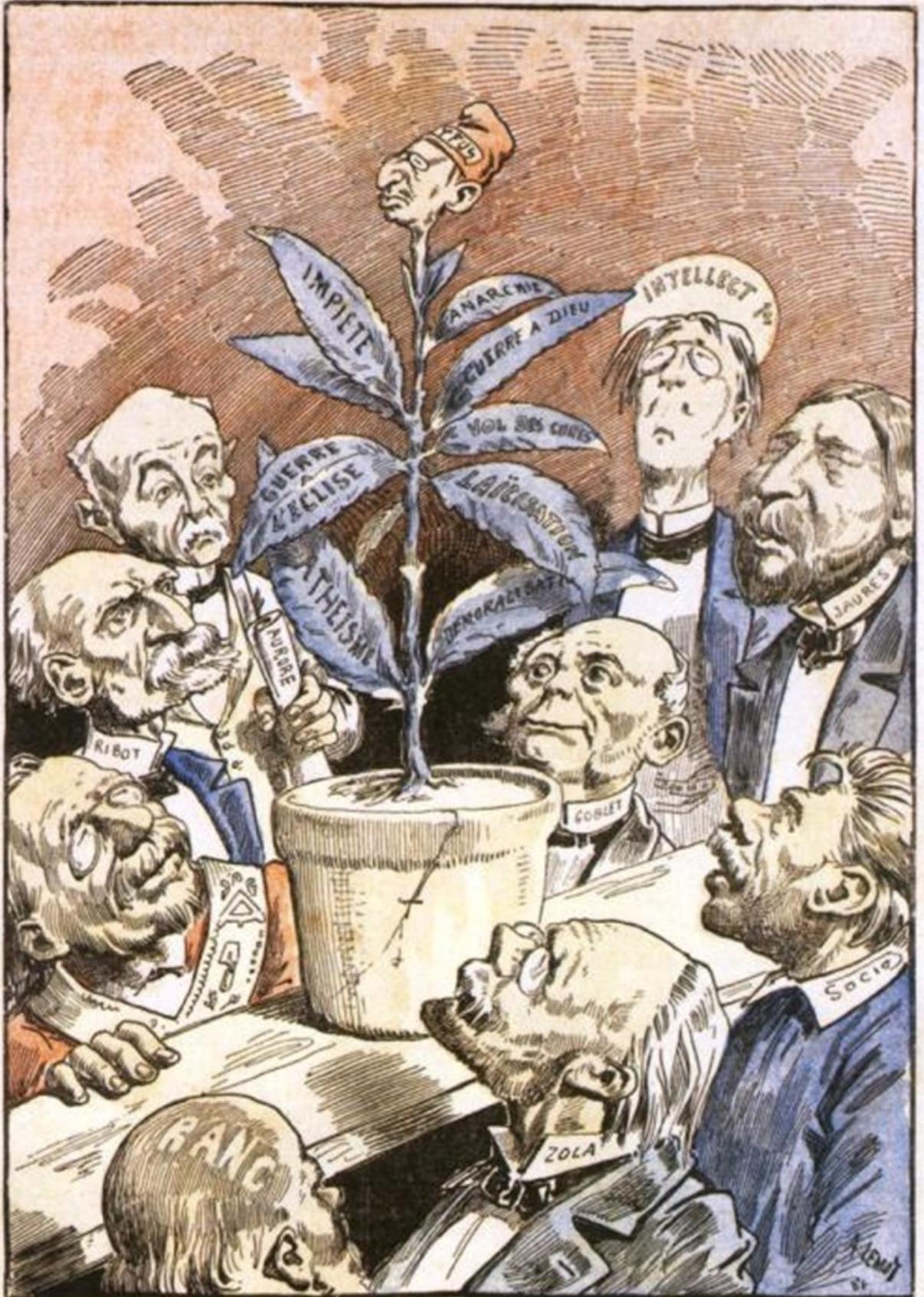
G. 4a.



THE UNKNOWN VISITOR, OR BETTER LATE THAN EVER.



LE PÉLERIN



EXPOSITION D'HORTICULTURE

— Tout de même, nous avons réussi à faire pousser une belle fleur...



ONZIÈME ANNÉE. — N° 52.

Le NUMÉRO QUOTIDIEN: 0199 Centimes

JEUDI 4 FEVRIER 1909.

L'ACTION FRANÇAISE

ORGANE DU NATIONALISME INTÉGRAL

Tout ce qui est national est nôtre.
Le Duc d'Orléans



RÉDACTION

9, Chaussée d'Antin, 9
Paris-Mont
TÉLÉPHONE: 320-49
16, Rue du Croissant, 19
Paris-Mont
TÉLÉPHONE: 264-07
Abonné: L'Édition Française, 3, Chaussée d'Antin, Paris.

HENRI VAUGEOIS, Directeur politique
LÉON DAUDET, Directeur Rédacteur en Chef

ADMINISTRATION

ABONNEMENTS	1 an	6 mois	3 mois
Paris, Seine, Seine-et-Oise.....	30	16	10
Provinces et Alsace-Lorraine.....	35	18	11
Etranger.....	45	25	15

PUBLICITÉ & PETITES ANNONCES
3, Chaussée d'Antin. — T. 264-49
ANNONCES, RÉCLAMES, FAITS-PARIS
à la Société de Publicité, 6, Pl. de la Bourse. — Tél. 136-13
Adresse Lettres et Mandats à l'Administrateur de l'Action Française, 3, Chaussée d'Antin, Paris.

LE QUARTIER RESTE AUX PATRIOTES

AU DOMICILE DU TRAITRE DREYFUS



Quellennachweis

- (1) [https://commons.wikimedia.org/wiki/File%3AAlfred_Dreyfus_\(1859-1935\)_-photo_originale.jpg](https://commons.wikimedia.org/wiki/File%3AAlfred_Dreyfus_(1859-1935)_-photo_originale.jpg) von Unbekannt [Public domain], via Wikimedia Commons
- (2) https://commons.wikimedia.org/wiki/File%3A003_Bordereau_recto.jpg von Own work - FRENCH National Archives, Gemeinfrei
- (3) https://commons.wikimedia.org/wiki/File%3ADegradation_alfred_dreyfus.jpg von Henri Meyer [Public domain], via Wikimedia Commons
- (4) https://commons.wikimedia.org/wiki/File%3AD%C3%A9gradation_Monde_Illustr%C3%A9_95.jpg by Own scan (Own photo collection) [Public domain], via Wikimedia Commons
- (5) https://commons.wikimedia.org/wiki/File%3AHutte_von_Dreyfus.jpg von Philipp Weigell at the German language Wikipedia CC-BY-SA-3.0 from Wikimedia Commons
- (6) https://commons.wikimedia.org/wiki/File%3AMus%C3%A9_des_Horreurs_6.jpg von Victor Lenepveu [Public domain], via Wikimedia Commons
- (7) https://commons.wikimedia.org/wiki/File%3AFaux_Henry_1896.jpg by Own scan (Archives nationales françaises) [Public domain], via Wikimedia Commons
- (8) [https://commons.wikimedia.org/wiki/File%3ALa_V%C3%A9rit%C3%A9_\(P%C3%A9pin\).jpg](https://commons.wikimedia.org/wiki/File%3ALa_V%C3%A9rit%C3%A9_(P%C3%A9pin).jpg) by Edouard Guillaumin [Public domain], via Wikimedia Commons
- (9) https://commons.wikimedia.org/wiki/File%3AJ_accuse.jpg by Émile Zola (Scan of L'Aurore) [Public domain], via Wikimedia Commons
- (10) https://commons.wikimedia.org/wiki/File%3AL_Agitation-Antisemite.jpg, [Public domain], via Wikimedia Commons
- (11) https://commons.wikimedia.org/wiki/File%3ACaran_d'ache.jpg von Vertutijo (Eigenes Werk) CC BY-SA 3.0 via Wikimedia Commons
- (12) https://commons.wikimedia.org/wiki/File%3AThe_Unknown_Visitor_-_JM_Staniforth.png von Joseph Morewood Staniforth [Public domain], via Wikimedia Commons
- (13) https://commons.wikimedia.org/wiki/File%3AAlfred_Dreyfus%2C_Vanity_Fair%2C_1899-09-07_edit.jpg by Alfred Dreyfus, Vanity Fair, 1899-09-07.jpg: "JB GUTH" (Jean Baptiste Guth) derivative work: Londonjackbooks (Alfred_Dreyfus,_Vanity_Fair,_1899-09-07.jpg) [Public domain], via Wikimedia Commons
- (14) https://commons.wikimedia.org/wiki/File%3ALe_P%C3%A8lerin.jpg von A. Lemot (Own collection) [Public domain], via Wikimedia Commons
- (15) https://commons.wikimedia.org/wiki/File%3ADREYFUS_r%C3%A9hab.jpg by Own work (My own photo collection) [Public domain], via Wikimedia Commons
- (16) https://commons.wikimedia.org/wiki/File%3AAction_fran%C3%A7aise-Dreyfus_1909.png von L'Action française, 1909 (BnF (Gallica)) [Public domain], via Wikimedia Commons

